

Extraits du livret pédagogique du coffret DVD

*Toussaint-Louverture et l'abolition de l'esclavage*

© CRDP de Franche-Comté, 2009.

## De Saint-Domingue à Haïti : les dates clés

L'auteur, Florent Bonaventure est agrégé d'histoire et doctorant. Il enseigne au lycée Flora Tristan de Montereau-Fault-Yonne ainsi qu'à l'Institut d'études politiques de Paris.

### ● 1697

Traité de Ryswick : l'Espagne cède officiellement la partie occidentale de Saint-Domingue à la France. Des boucaniers français y étaient implantés depuis le milieu du siècle, pratiquant flibuste, chasse ou culture du tabac en violation de la souveraineté espagnole.

### ● 1685 (mars)

Promulgation du Code noir dans les Antilles qui régit la vie coloniale en ne reconnaissant que deux statuts : les libres sujets du roi et les esclaves étrangers, assimilés à des biens meubles et entièrement privés de droits. Le Code noir est indifférent à la couleur de peau (Blancs mulâtres libres et Noirs libres possèdent les mêmes droits juridiques) mais il n'empêche pas la mise en place progressive au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une ségrégation sur l'île, au bénéfice exclusif des colons blancs (interdictions professionnelles, discriminations politiques et vestimentaires...).

### ● 1743

Naissance probable de Toussaint à proximité du Cap-Français, sur la plantation Bréda, sucrerie appartenant au comte de Noé. Il serait le fils d'un chef africain originaire du Dahomey. Jusqu'à son affranchissement à 33 ans (1776), il sert son maître Bayon de Libertat (intendant de l'habitation Bréda) comme domestique puis comme cocher.

### ● 1758 (20 janvier)

Supplice de Makandal, instigateur de la longue rébellion (1753-1757) des Noirs marrons à Saint-Domingue. Par ses menaces d'empoisonnement et de mort, il avait semé l'effroi parmi les colons d'une île à l'économie florissante, sur le point de devenir la « perle des Antilles » grâce à l'action volontariste du pouvoir royal et à la rentabilité du système de plantation. À la veille de la Révolution, Saint-Domingue, qui compte près de 509 000 esclaves, est le premier producteur mondial de sucre et de café.

### ● 1788 (18 février)

Formation de la Société des Amis des Noirs, pour « l'abolition de la traite et de l'esclavage des nègres », au sein de laquelle figurent notamment Brissot de Warville, le banquier suisse Clavière, Mirabeau, Condorcet et La Fayette. Les abolitionnistes français focalisent leur combat sur la traite négrière, cherchent à alerter l'opinion publique et à proposer des palliatifs, comme l'élevage d'esclaves sur place ou la fondation de colonies agricoles en Afrique. L'abolition inconditionnelle de l'esclavage leur semble à court terme peu réaliste.

### De Saint-Domingue à Haïti : les dates clés

#### ● 1789 (26 août)

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ne fait aucune allusion aux esclaves des colonies. Son retentissement à moyen terme est pourtant considérable : elle se diffuse auprès de certains esclaves à Saint-Domingue et elle expose de manière flagrante les contradictions des révolutionnaires sur le devenir des colonies. Une semaine auparavant s'est formé à Paris le Club Massiac, qui réunit des propriétaires de Saint-Domingue résidant en France et constitue le lobby (conservateur) des colons dans la métropole.

#### ● 1791 (15 mai)

L'Assemblée nationale reconnaît l'égalité politique des hommes de couleur « nés de père et de mère libres », pourvu qu'ils remplissent les conditions censitaires fixées pour la France. Ils étaient jusqu'alors sujets à de multiples discriminations et ne pouvaient être représentés dans les assemblées coloniales. Ce décret sera abrogé le 24 septembre sous l'influence de Barnave et du tournant droitier consécutif à la fuite du roi à Varennes. Ce n'est que le 4 avril 1792 que l'assemblée Législative accordera, enfin, les mêmes droits politiques aux libres de couleurs et aux Blancs dans les Antilles.

#### ● 1791 (22-23 août)

Insurrection des esclaves à Saint-Domingue, qui fait suite à la cérémonie dite du Bois-Caïman autour de Boukman (un prêtre vaudou), Biassou, Jean-François et, peut-être, Toussaint-Louverture. Ils rejoignent les mulâtres dans leur opposition armée aux colons blancs qui bloquent toute tentative de réforme sur l'île et voudraient constitutionnaliser l'esclavage.

#### ● 1793 (4 juin)

La Convention refuse d'abolir l'esclavage, comme le lui demande une délégation conduite par Chaumette (procureur de la Commune de Paris) et soutenue par l'Abbé Grégoire. Les leaders montagnards comme Desmoulins, Saint-Just ou Robespierre ne s'intéressent alors guère à l'esclavage, dont l'abolition est perçue comme un combat essentiellement girondin. Leur attention est de plus accaparée par la défense de la République, qui doit faire face à une invasion sur sa frontière nord, à une révolte en Vendée et à plusieurs foyers insurrectionnels fédéralistes.

#### ● 1793 (29 août)

Abolition de l'esclavage à Saint-Domingue proclamée par Sonthonax au Cap-Français. Arrivé sur l'île le 17 septembre 1792 en compagnie de deux autres commissaires civils (Polvérel et Ailhaud) et chargé à la fois d'appliquer le décret du 4 avril 1792 et de réprimer l'insurrection des esclaves, il se heurte en fait à une révolte des colons blancs alliés aux Anglais (décembre 1792). Sur la défensive, menacés d'être chassés de l'île, les commissaires prennent des mesures d'urgence sans consulter la Convention : formation d'une « Légion de l'égalité » mélangeant soldats blancs et de couleur ; intégration dans leur armée des esclaves en fuite puis

### De Saint-Domingue à Haïti : les dates clés

affranchissement de ceux qui se battent pour la République après leur victoire du Cap (23 août) ; proclamation de la liberté générale et abolition du Code noir (29 août).

#### ● 1794 (4 février)

Décret de la Convention du 16 pluviôse an II abolissant l'esclavage dans les colonies françaises, à la suite de la lecture d'un rapport de Dufaÿ – député blanc de Saint-Domingue – soutenu par Danton. La France est le premier État à abolir l'esclavage sans conditions. Conséquence directe de ces abolitions – en particulier de celle de Sonthonax –, Toussaint se rallie le 18 mai suivant à la République française (même si ses motivations réelles restent peu claires).

#### ● 1796 (27 mars)

Toussaint-Louverture, qui a su s'imposer comme un allié indispensable de la République, libère le Cap-Français à la tête de ses deux bataillons et se pose en sauveur du gouverneur général. Il devient général en chef des troupes de Saint-Domingue le 2 mai 1797, chasse le commissaire Sonthonax et impose son pouvoir, tout en affirmant verbalement son attachement à la République. Fort de près de 30 000 hommes, il négocie la paix avec les Anglais (13 juin 1798) et s'attelle à l'unification du territoire sous ses ordres en déclarant la guerre à son rival mulâtre le général Rigaud, qui occupait le Sud depuis 1795.

#### ● 1802 (février)

Arrivée à Saint-Domingue du général Leclerc à la tête d'une armée de 30 000 hommes. Sa mission officielle est de pacifier l'île, mais des instructions secrètes prévoient la déportation des principaux officiers noirs, le désarmement des habitants et le rétablissement du système esclavagiste. Toussaint-Louverture est arrêté en juillet, déporté en France et emprisonné dans le fort de Joux (Doubs).

#### ● 1802 (20 mai)

Loi du 30 floréal an X qui maintient l'esclavage là où il existe encore (Martinique, Mascareignes) conformément à la législation antérieure à 1789. Il est restauré en Guadeloupe par le général Richepanse le 16 juillet de la même année.

#### ● 1803 (7 avril)

Mort de Toussaint-Louverture au fort de Joux. Il aurait prononcé une phrase testament à l'heure de son départ pour la France : « En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des nègres ; il repoussera par les racines, parce qu'elles sont profondes et nombreuses. »

### De Saint-Domingue à Haïti : les dates clés

- **1803 (18 novembre)**

Bataille de Vertières à Saint-Domingue et capitulation des forces expéditionnaires françaises de Rochambeau. Les campagnes s'étaient spontanément soulevées contre l'occupation française au printemps 1802, insurrection prise en main par Dessalines (ancien lieutenant de Toussaint). Première grande défaite des forces napoléoniennes qui ont perdu près de 60 000 hommes – essentiellement de fièvre jaune – depuis 1802, Vertières scelle à la fois l'indépendance de l'île renommée Haïti (1<sup>er</sup> janvier 1804) et le rêve d'empire américain de Napoléon Bonaparte.

- **1825 (17 avril)**

Le statut international de Haïti reste précaire au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa reconnaissance officielle comme pays souverain (qui conditionne l'ouverture des ports européens à ses exportations et partant ses rentrées de devises) dépend de la volonté de la France depuis le traité de Vienne (1815). Celle-ci réclame en contrepartie le versement de compensations financières aux colons expropriés lors de la décennie révolutionnaire. Haïti accepte alors de payer 150 millions de francs au Trésor royal (dix fois son budget annuel), financés par l'emprunt. Une spirale d'endettement se met en place, qui assujettit l'île aux banques métropolitaines.

- **1848 (27 avril)**

Décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises signé par le Gouvernement provisoire, qui consacre l'action de Victor Schoelcher : l'esclavage est aboli en Martinique le 23 mai, en Guadeloupe le 27 mai, en Guyane le 10 août et à la Réunion le 20 décembre 1848.